



Charte de déontologie des Compagnons du Devoir et du Tour de France

■ PRÉAMBULE

L'Association ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France est une association constituée selon la loi de 1901, reconnue d'utilité publique. Elle fait partie du « réseau de transmissions des savoirs et des identités de métiers » inscrit en 2010 sur la Liste patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco. Elle est membre de la Conférence des Grandes écoles depuis 2014 et certifiée ISO 9001 pour ses actions de formation depuis 2016.

■ NOTRE MISSION

L'association ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France est un organisme de formation initiale et continue qui propose à des jeunes hommes et à des jeunes femmes une aventure professionnelle, humaine et culturelle : permettre à chacun et à chacune, par le voyage, de s'accomplir dans et par son métier dans un esprit d'ouverture et de partage.

L'acquisition des plus hautes compétences possibles dans un métier, permettant à la fois la conception et la réalisation d'une œuvre concrète, est le socle de base d'un cheminement de la personne vers une insertion sociale durable et philanthropique.

Permettre à un jeune de trouver un emploi en lui assurant un logement est pour nous les deux leviers indispensables pour lui permettre de démarrer sa vie d'adulte, et donc l'éloigner de la précarité et des risques qui en découlent.

■ NOTRE VISION

Vécu dès le premier jour dans les réalités du quotidien, le long apprentissage d'un métier ne saurait être complet sans sa dimension humaine et sans sa nécessaire évolution dans le temps. Vie en communauté et adaptation permanente par le voyage permettent alors au jeune, pendant ces quelques années de Tour de France et à l'international, de se construire peu à peu en Compagnon capable, digne, libre et généreux. L'organisation de la structure associative lui donne la possibilité de vivre un maximum d'expériences avec un minimum de risques afin de le mettre en capacité de choisir sa vie plutôt que de la subir.

Reste ensuite à lui faire rencontrer des gens heureux et passionnés par leur métier et la vie, ce que sont assurément tous les Compagnons !

■ NOS VALEURS

Confiance, générosité et fraternité, mais aussi patience et exigence sont parmi les valeurs fortes transmises depuis des générations de Compagnons. Elles sont clairement énoncées dans la Règle des Compagnons du Devoir, affichée dans chacune de nos 80 maisons d'accueil.

■ L'ASSOCIATION ET SES PARTIES PRENANTES

Un challenge aussi ambitieux, guidé en permanence par une démarche qualité, ne saurait être relevé sans une implication forte de nombreuses personnes, à commencer par celles à qui s'adresse principalement notre association.

Les jeunes

L'association s'assure d'organiser au maximum de ses capacités le placement en entreprise, l'accueil, la formation professionnelle, culturelle et humaine, l'accompagnement et le voyage de chaque jeune, en fonction de ses besoins et dans le cadre d'un parcours personnalisé. D'étape en étape, de communauté en communauté, d'entreprise en entreprise, compétences techniques, principes de bonne conduite, autonomie, prise d'initiatives et de responsabilités doivent aller croissant.

Cet objectif ne saurait être atteint sans un engagement du jeune à vouloir progresser un peu plus chaque jour, dans son métier comme dans son comportement. Ce sont 10 000 jeunes formés chaque année en France et à l'international.

Les familles des jeunes

Le soutien de la famille du jeune est particulièrement important pour l'aider à aller au bout de son parcours, certes riche, mais par moment plus ou moins éprouvant. En conséquence, l'association se doit de mettre à la disposition des familles toutes les informations nécessaires pour bien comprendre l'originalité de cette formation et le parcours de son enfant.

Celles qui le souhaitent sont invitées à apporter leur contribution à leur convenance (participation à l'équipe d'accompagnement locale, interventions bénévoles, proposition d'un hébergement d'appoint...).

Les entreprises

Parce qu'elle s'inscrit dans la réalité économique, l'entreprise est le lieu idéal d'apprentissage et de perfectionnement du métier. L'association s'applique à entretenir une véritable relation de partenariat afin d'identifier les compléments de formation à apporter à chaque jeune. Cette relation peut aller jusqu'à une labellisation d'« Entreprise partenaire des Compagnons du Devoir ». En acceptant le principe de mobilité des jeunes sur le Tour de France, l'entreprise profite de forces vives sans cesse renouvelées et participe à l'élévation des compétences des générations montantes.

L'association s'enquiert également des éventuels besoins de formation dont ses salariés pourraient avoir besoin. Des partenariats nationaux ou des alliances innovantes avec des entreprises peuvent avoir lieu pour nouer sur du long terme un lien de proximité avec un groupe pour, ensemble, approfondir notamment l'évolution d'un métier, la promotion, le recrutement et le placement de jeunes. Ce sont près de 40 000 entreprises partenaires en France.

Les appuis à l'international

Chacune de ces parties prenantes trouve son prolongement dans de nombreux territoires hors métropole, le « Tour de France » étant désormais celui de l'Europe ou du monde. Outre le fait qu'elle soit officiellement organisée dans six d'entre eux, l'association entretient un véritable réseau de partenaires dans plusieurs pays, notamment pour favoriser la mobilité des apprentis, une action spécifique de notre association. Nous permettons aussi un apprentissage dont plusieurs mois s'effectuent en immersion dans un autre pays. Toujours dans le cadre de notre objet, notre association participe également à différents programmes de développement des compétences professionnelles dans plusieurs pays, en particulier en Afrique.

Les bénévoles

Nombre de personnes issues d'horizons différents participent ou peuvent participer à cette formidable aventure humaine. L'association est engagée dans une démarche visant à favoriser et à valoriser les actions bénévoles afin de permettre aux jeunes de bénéficier des ressources locales, culturelles et autres, sans lesquelles le voyage proposé ne serait qu'un déplacement.

Les salariés

En 2017, 1 787 salariés ont assuré le fonctionnement de l'association dans une démarche qualité. L'association s'est engagée à développer la formation interne de façon permanente afin que chaque nouveau salarié puisse bien comprendre la mission de l'association et la pertinence de son rôle. Notre association est attentive à ce que tout salarié trouve lui aussi de quoi « s'accomplir dans et par son métier dans un esprit d'ouverture et de partage ».

Les mécènes et donateurs

L'association sollicite les entreprises, les fondations et les particuliers pour initier, développer et mener à bien des projets d'utilité publique. Ces projets sont menés non seulement en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes pour leur donner les mêmes chances de réussir, mais aussi pour l'évolution des métiers afin d'adapter les offres de formation aux besoins des entreprises et pour former à travers un matériel pédagogique innovant. Ces projets touchent également à la mise en place des actions socio-éducatives pour que chaque jeune puisse se construire dans sa vie personnelle et professionnelle, tout en faisant évoluer la perception des métiers.

Notre association s'engage à ce que chaque action soutenue par un mécène soit parfaitement transparente, personnalisée et respectueuse des conditions décidées ensemble.

Les partenaires

Nombreux peuvent être les partenaires tant est large le spectre d'intervention de l'association. Qu'ils soient techniques, logistiques, pédagogiques, culturels, humanitaires ou autres, notre association souhaite une relation suffisamment désintéressée avec chaque partenaire pour cibler l'action vers notre objet et dans l'esprit de notre devise : « Ni s'asservir, ni se servir, mais servir ». Seuls le respect de ce cadre et un point régulier permettent la sincérité et la durabilité d'un partenariat, donc son efficacité.

Les institutions

À la fois héritière d'une longue expérience dans la formation professionnelle et dans l'accompagnement des jeunes, et sans cesse attentive aux évolutions sociétales et au devenir des métiers, l'association entend apporter sa contribution aux réflexions menées au plan national, faire reconnaître ses spécificités et défendre son indépendance. Longtemps en marge de la société, le compagnonnage (au moins celui de notre association) se veut être un acteur reconnu pour sa capacité à oser explorer de nouvelles pistes, plus adaptées à la jeunesse du XXI^e siècle.

Fait à Paris, juin 2018

Jérémie Mosnier

Premier conseiller




Le compagnonnage,
patrimoine culturel
immatériel de l'humanité

Association ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France

constituée selon la loi de 1901, reconnue d'utilité publique

82, rue de l'Hôtel-de-Ville - 75180 Paris Cedex 04 - Téléphone : 01 44 78 22 50

www.compagnons-du-devoir.com